France Travail: dans le futur Pôle emploi, quid du handicap? **[1]**

L'entité France Travail va remplacer Pôle emploi à partir de 2024. Un rapport a été remis au ministre du travail le 17 avril 2023. Quelle place pour les personnes handicapées, un public cible particulièrement éloigné de l'emploi ? France Travail assure donc qu'il « a intégré pleinement dans ses réflexions les spécificités des personnes en situation de handicap », en y associant les acteurs dédiés (l'Agefiph, le Fiphfp, les Caf, les CPAM...), tandis que le Conseil national représentatif des personnes handicapées « a pu déléguer des représentants au sein des groupes de travail ». Première chose, Cap emploi sera renommé « France Travail handicap ». Ensuite, le rapport fait quelques premières propositions qui « seront complétées et précisées dans le cadre de la Conférence nationale du handicap (CNH) », prévue le 26 avril à 14h à l'Elysée.
En savoir plus (Handicap.fr) [2]

Liens
[1] https://www.inshea.fr/fr/content/france-travail-dans-le-futur-p%C3%B4le-emploi-quid-du-handicap
[2] https://informations.handicap.fr/a-france-travail-futur-pole-emploi-quid-handicap-34805.php